

LE NATIONAL-CANADIEN

LA RÉDUCTION DU SERVICE-VOYAGEURS
OTTAWA-MONTRÉAL

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre d'État chargé des transports. Comme le National-Canadien va réduire à un ou deux jours par semaine le service des trains de voyageurs n° 35 et 38 entre Ottawa et Montréal, dès la fin de la semaine, le ministre peut-il dire si le gouvernement approuve cette infraction à la politique officielle actuelle...

M. l'Orateur: A l'ordre. C'est évidemment une question que l'on ne saurait accepter.

LA DÉFENSE NATIONALE

LE NOUVEL EMPLACEMENT DU CAMP PICTON

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. A-t-il des renseignements qu'il pourrait transmettre à la Chambre, sur un site de remplacement acceptable pour le Camp Picton où le gouvernement, il le sait, a décidé de cesser graduellement les opérations militaires?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, le député reconnaîtra avec moi sans doute que l'avenir du Cap Picton n'a jamais été plus brillant.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

LE PÉTROLE

LA COMMERCIALISATION DE LA PRODUCTION
DU YUKON ET DES TERRITOIRES
DU NORD-OUEST

M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. A-t-il consulté les gouvernements de la Saskatchewan et de l'Alberta au sujet des futurs marchés de pétrole et de gaz du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, je prends avis de la question, dont je ne saisis pas toutefois la portée.

[L'hon. M. Olson.]

[Traduction]

ORDRES DU JOUR INSCRITS AU
NOM DU GOUVERNEMENT

LE CODE CRIMINEL

ÉTAPE DU RAPPORT

La Chambre reprend l'examen, interrompu le mardi 22 avril, du bill C-150 visant à modifier le Code criminel, la loi sur les libérations conditionnelles de détenus, la loi sur les pénitenciers, la loi sur les prisons et les maisons de correction et à apporter certaines modifications résultantes à la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, au Tarif des douanes et à la loi sur la défense nationale, dont le comité permanent de la justice et des questions juridiques a fait rapport, avec amendements.

M. l'Orateur: A l'ordre. On a proposé qu'avant la reprise de l'étude du bill C-150, la présidence donne son avis au sujet des amendements 12 à 41, auxquels il nous faut passer maintenant. Si les députés sont d'accord, je pourrais peut-être leur indiquer lesquels me semblent poser des doutes du point de vue de la procédure.

Je vais passer en revue, de façon très brève, les amendements du n° 12 au n° 41. Nous pourrions ensuite les reprendre séparément et entendre les arguments que les députés voudraient soumettre à l'examen de la présidence avant de prendre une décision finale du point de vue procédural.

Je voudrais signaler aux députés que les amendements n°s 12, 14, 16 et 25 ne sont peut-être pas recevables en ce sens qu'ils sont assimilables à des motions de fond appartenant à une catégorie que l'on examine normalement à l'étape de la deuxième lecture d'un bill. Il semble aussi que les amendements n°s 17, 18, 20 et 32 ne devraient pas être acceptés par la présidence et présentés à la Chambre car ils dépassent la portée du bill C-150...

M. Baldwin: A titre d'éclaircissement, Votre Honneur, avez-vous bien dit les n°s 17, 18, 20 et 32?

M. l'Orateur: J'ai bien dit les amendements n°s 17, 18, 20 et 32. Je propose que l'examen de l'amendement n° 19 soit réservé jusqu'à ce que nous en ayons terminé avec l'amendement n° 37. Je ferai également remarquer aux députés que les amendements n°s 21, 22, 23, 31, 39, 40 et 41 constituent, en fait et en